

Guide de mobilisation et de communication

De l'organisation d'une fête de quartier jusqu'à l'entraide dans la vie quotidienne, Espace MUNI reconnaît l'importance du bon voisinage!



En 2022, pour sa 16° année, la Fête des voisins revient en force!



Que ce soit lors d'un 5 à 7, d'une activité sportive ou d'un repas entre voisines et voisins, la Fête des voisins permet aux gens d'un même quartier de développer des liens entre eux. Bonne organisation!

Quel type de participantes ou participants êtes-vous? ••



LES AMBASSADRICES ET AMBASSADEURS

Les municipalités, les MRC, les arrondissements et les organismes locaux peuvent être des ambassadeurs de la Fête des voisins. Ils n'ont pas à organiser une fête eux-mêmes, mais agissent à titre de facilitateurs (ex.: délivrer des permis pour bloquer une rue ou prêter du matériel). Ils se positionnent en tant que promoteurs en incitant les citoyennes et citoyens à organiser une fête avec leurs voisines et voisins immédiats. Ils favorisent la participation citoyenne dans leur milieu.

LES ORGANISATRICES ET ORGANISATEURS

Les municipalités, les MRC, les arrondissements et les organismes locaux peuvent organiser eux-mêmes une fête et agir à titre d'organisateurs.

LES CITOYENNES ET CITOYENS

Les citoyennes et citoyens sont fortement encouragés à organiser une fête des voisins dans leur quartier, toujours dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Ils peuvent demander l'appui de la municipalité, d'entreprises privées et d'organismes de leur milieu.

Historique de la Fête des voisins ••







Sous l'impulsion d'Espace MUNI, qui en est maintenant l'organisme promoteur, le Québec a été le premier à emboîter le pas en Amérique du Nord en 2006 grâce à l'initiative du Réseau québécois de Villes et Villages en santé. Depuis, plus de 8 000 fêtes ont été organisées!

Bon an, mal an, plus de 300 municipalités agissent comme organisatrices ou ambassadrices de la Fête. En 2019, plus de 5 565 citoyennes et citoyens ont participé en organisant l'une des 116 fêtes. Devenue une véritable tradition aux quatre coins du Québec, la Fête des voisins continue de gagner en popularité, et les multiples bienfaits sont observables dans les communautés qui y participent. On note, entre autres:

- · L'entraide entre les voisines et voisins;
- Un sentiment accru de sécurité;
- De nouveaux liens entre les familles;
- Accueil de nouvelles citoyennes et nouveaux citoyens par le voisinage
- Une augmentation de la participation citoyenne.





Rôles d'Espace MUNI ••

- Organiser la campagne promotionnelle nationale liée à cet événement;
- Offrir du soutien aux municipalités, aux MRC, aux organismes ainsi qu'aux citoyennes et citoyens désirant y participer;
- Développer et rendre accessible du matériel promotionnel.



Date de la Fête des voisins ••

La Fête a lieu le premier samedi de juin afin de se rallier à la Fête des voisins européenne, qui se tient le dernier vendredi de mai, et dans le but de créer un moment fort où, en simultanée, des millions de personnes se réunissent pour souligner l'importance du bon voisinage. **En 2022, la Fête des voisins se tiendra le samedi 4 juin.**

Toutefois, si vous avez des contraintes, si le beau temps n'est pas au rendez-vous ou si un événement d'envergure a lieu à cette même date proche de chez vous, vous pouvez tenir votre fête à un autre moment.

Les outils ••

Ce présent *Guide de mobilisation et de mise en œuvre de la Fête des voisins* est un outil incontournable pour planifier votre événement.



MATÉRIEL PROMOTIONNEL

Outre ce guide téléchargeable pour l'organisation d'une Fête des voisins, plusieurs autres outils ont été conçus pour faire rayonner votre fête. Nous vous encourageons à vous inscrire à la Fête des voisins sur notre site Web afin de recevoir gratuitement nos outils promotionnels numériques. Il vous suffira de les partager virtuellement ou d'en imprimer une petite quantité afin d'agrémenter et de pomouvoir votre fête.

Affiche (format 8,5 x 11 po et 11 x 17 po)

Publicisez votre fête grâce à l'espace réservé aux renseignements de votre événement.

Cartons d'invitation

Invitez le voisinage à participer à votre fête. Les municipalités et les organismes ambassadeurs peuvent aussi les distribuer aux citoyennes et citoyens.

Logo de la Fête des voisins

Utilisez le logo dans vos communications et lors de la promotion de vos activités.

Bannière et images pour Facebook

Utilisez les outils numériques de la Fête des voisins sur votre page ou dans votre groupe Facebook pour faire rayonner votre événement ou pour dynamiser vos communications. Des outils seront développés tout au long du printemps et seront accessibles par l'entremise de votre inscription à la Fête des voisins

Modèles de communiqué de presse

Faites la promotion de votre fête auprès des médias locaux. Nous avons des modèles de communiqués de presse adaptables aux particularités de votre fête. Vous les recevrez au moment de votre inscription afin de promouvoir votre événement.









Étape 1

Inscrivez-vous en tant qu'organisation ou municipalité ambassadrice

Inscrivez-vous au **espacemuni.org/evenements**. Cette inscription simple vous permettra de joindre le mouvement de la Fête des voisins à l'échelle du Québec. De plus, l'inscription vous donne accès à différents outils téléchargeables qui vous permettront, en tant qu'organisation ou municipalité ambassadrice de la fête, d'augmenter la portée de vos actions et de bonifier la participation de vos citoyennes et citoyens.

N'oubliez pas de mentionner que vous participerez à l'événement via notre page Facebook.

Étape 2

Incitez vos citoyennes et citoyens à inscrire leur municipalité!

Il est important d'inciter vos citoyennes et citoyens à inscrire leur municipalité, car il s'agit d'une belle façon de démontrer le dynamisme de votre milieu.

Étape 3

Mobilisez les actrices et acteurs du milieu

La mobilisation des actrices et acteurs du milieu est essentielle afin de joindre un plus grand nombre de citoyennes et de citoyens. Les organismes, les associations, les bibliothèques, les écoles et toutes les autres organisations qui tissent des liens avec votre population sont des courroies de transmission de l'information. Ils sont en lien directement avec vos citoyennes et citoyens, ce qui en fait des alliés à impliquer.

Étape 4

Formez un comité porteur

Formez un comité bénévole ou confiez à un comité existant (comité des loisirs, comité de la famille, etc.) le mandat de planifier la stratégie de mobilisation. Fixez-vous un objectif de nombre de fêtes à atteindre. Identifiez des citoyennes et citoyens organisateurs potentiels et demandez-leur d'organiser une fête.



Étape 5

Publicisez l'événement!

2

AVANT L'ÉVÉNEMENT ••

- Maximisez votre promotion: les actrices et acteurs de votre région (municipalité, organismes, etc.) jouent un rôle primordial dans la diffusion de l'information. Sollicitez-les afin de maximiser la portée de vos communications.
- **Diffusez un communiqué de presse:** des modèles de communiqués de presse sont mis à votre disposition afin de faciliter vos communications. Nous vous invitons à les personnaliser aux couleurs et aux spécificités de votre organisation. Le communiqué de presse a pour fonction de démontrer votre appui à la Fête des voisins et d'inviter les citoyennes et citoyens à organiser une fête. Il vous sera rendu disponible au moment de votre inscription.
- **Utilisez les médias sociaux:** des publications sur vos réseaux sociaux sont un bon moyen de montrer votre appui au mouvement. Aimez la page Facebook d'Espace MUNI, indiquez que vous participez à l'événement Facebook créé à cet effet par Espace MUNI, suivez les communications à cet effet et partagez les contenus pertinents à votre milieu.

PENDANT L'ÉVÉNEMENT ••

- Allez à la rencontre des citoyennes et citoyens (dans le respect des règles sanitaires en vigueur): la Fête des voisins vous offre une occasion de vous rapprocher de vos citoyennes et citoyens. Cette fête met de l'avant la participation citoyenne et permet de découvrir la créativité et les besoins de votre région.
- Participez à des fêtes (dans le respect des règles sanitaires en vigueur): il est intéressant de prendre un moment pour visiter des fêtes organisées sur votre territoire ou de participer à la fête de votre quartier. Profitez-en pour prendre des photos.

APRÈS L'ÉVÉNEMENT ••

• Remerciez les participantes et participants: diverses initiatives peuvent être mises de l'avant au lendemain de la Fête des voisins afin de souligner le succès de la fête. Peu importe la méthode choisie, remerciez et mettez à l'honneur les personnes et les organisations ayant participé activement à l'événement.

Exemples de moyens de communication pour souligner l'organisation de fêtes sur votre territoire:

- présentez des photos et des témoignages sous la forme d'un reportage dans le journal municipal ou d'un vox pop;
- éditez un communiqué de presse faisant le bilan de la fête;
- remettez des certificats de reconnaissance aux participantes et participants.



Vous êtes une municipalité organisatrice ou un organisme organisateur ••



Étape 1

Inscrivez-vous en tant qu'organisatrice ou organisateur

En tant que municipalité, MRC, arrondissement ou organisme, votre inscription sera un réel atout. L'inscription est gratuite et permettra de répertorier les municipalités où se tiendront les fêtes partout au Québec.

Votre municipalité bénéficiera ainsi d'une vitrine et pourra être connue des citoyennes et citoyens de votre région. Elle vous permettra également de rayonner à la grandeur du Québec et de montrer votre appui au mouvement. De plus, l'inscription simple et facile au **espacemuni.org/evenements** vous donnera accès à plusieurs outils téléchargeables pour promouvoir votre fête!

N'oubliez pas de mentionner que vous participerez à l'événement via notre page Facebook.

Étape 2

Mobilisez les actrices et acteurs du milieu

La Fête des voisins se veut un événement rassembleur et motivé par un désir de participation citoyenne. En tant qu'organisatrice ou organisateur, impliquez les organismes, les associations, les écoles, etc. Considérez les actrices et acteurs du milieu comme des alliés près des citoyennes et citoyens qui vous aideront à faire rayonner votre événement.

Étape 3

Publicisez l'événement!

AVANT L'ÉVÉNEMENT ••

- Maximisez la promotion: les actrices et acteurs de votre région (municipalité, organismes, etc.) jouent un rôle primordial dans la diffusion de l'information. Sollicitez-les afin de maximiser la portée de vos communications.
- **Diffusez un communiqué de presse.** Lorsque vous vous inscrivez, un modèle de communiqué de presse est mis à votre disposition afin de simplifier vos communications. Ce communiqué invite les citoyennes et citoyens à prendre part à votre fête. Nous vous invitons à le bonifier, au besoin.



• **Utilisez les médias sociaux:** les médias sociaux permettent de joindre une majorité de vos citoyennes et citoyens. Aimez la page Facebook d'Espace MUNI, indiquez que vous participez à l'événement Facebook créé à cet effet par Espace MUNI et n'hésitez pas à relayer les contenus qui s'y trouvent.

PENDANT L'ÉVÉNEMENT ••

- Invitez les citoyennes et citoyens à participer à votre fête (dans le respect des règles sanitaires en vigueur): le matin même de l'événement, il est pertinent de rappeler aux citoyennes et citoyens que les festivités sont lancées. Assurez-vous que toutes et tous soient informés des derniers détails (matériel à apporter, repas à fournir, habillement pour l'occasion, etc.).
- Immortalisez l'événement: prenez des photos de l'événement et des citoyennes et citoyens qui y participent. Utilisez ce moment pour promouvoir le mouvement et donnez le ton pour les années suivantes. Votre fête peut servir d'élément déclencheur pour que les citoyennes et citoyens organisent eux-mêmes une fête l'an prochain.

APRÈS L'ÉVÉNEMENT ••

• Remerciez les participantes et participants: diverses initiatives peuvent être mises de l'avant au lendemain de la Fête des voisins afin de souligner le succès de la fête. Peu importe la méthode choisie, remerciez et mettez à l'honneur les personnes et les organisations ayant participé activement à l'événement.

Exemples de moyens de communication pour souligner l'organisation de fêtes sur votre territoire:

- présentez des photos et des témoignages sous la forme d'un reportage dans le journal municipal ou d'un vox pop;
- éditez un communiqué de presse faisant le bilan de la fête;
- remettez des certificats de reconnaissance aux participantes et participants.











Vous êtes une citoyenne ou un citoyen et vous souhaitez organiser une fête ••





Étape 1

Inscrivez votre fête!

Inscrivez votre fête sur le site Internet d'Espace MUNI au **espacemuni.org/evenements** afin de participer au mouvement de la Fête des voisins. Vous contribuerez ainsi à faire rayonner la Fête des voisins et votre municipalité à l'échelle provinciale, mais aussi à travers le monde. Vous participerez à un moment de partage et de convivialité incomparable!

À savoir:

- C'est en vous inscrivant sur notre site que vous aurez la possibilité de recevoir, par courriel, les divers outils promotionnels téléchargeables.
- L'inscription de votre fête apparaîtra dans un menu déroulant qui répertorie toutes les municipalités du Québec qui accueillent des fêtes des voisins.

N'oubliez pas de mentionner que vous participerez à l'événement via notre page Facebook.

Étape 2

Mobilisez les actrices et acteurs de votre milieu

La Fête des voisins permet de créer un espace convivial de rencontres et d'échanges au-delà des difficultés ou des conflits du quotidien. Il est important d'obtenir le soutien des élues et élus afin qu'ils puissent réaffirmer leur attachement aux valeurs de solidarité, de convivialité et de proximité qui favorisent le mieux-vivre ensemble.

Impliquez aussi les organismes, les associations, les entreprises et votre voisinage dans la préparation et la réalisation de votre fête. Les actrices et acteurs du milieu sont un levier afin d'organiser une fête à la hauteur de vos attentes.

Étape 3

Publicisez l'événement!

AVANT L'ÉVÉNEMENT ••

• Maximisez votre promotion: assurez-vous de communiquer l'information à tout le voisinage et informez-le de la date de l'événement. Personnalisez et partagez l'invitation à vos voisins et voisins.

- Variez vos actions de communication: prenez en note les coordonnées de vos voisines et voisins afin de communiquer avec eux de plusieurs façons (médias sociaux, courriels, invitation en personne, téléphone, etc.). Allez cogner aux portes pour indiquer votre projet d'élaborer une fête pour le voisinage.
- Trouvez des commanditaires: il peut s'avérer intéressant d'interpeler des entreprises privées ou des organismes de votre région afin d'obtenir de la commandite. Un coup de pouce financier pourrait vous permettre de bonifier votre fête.
- Communiquez avec votre municipalité: votre municipalité est peut-être déjà impliquée à titre d'ambassadrice de la Fête des voisins. Si tel est le cas, elle pourrait possiblement vous outiller pour démarrer votre fête ou vous fournir du matériel promotionnel. Si votre municipalité n'est pas ambassadrice de l'événement, manifestez votre intérêt pour qu'elle le devienne!

Quelques arguments pour convaincre votre municipalité de joindre le mouvement :

- L'inscription à la Fête des voisins en tant qu'ambassadrice est gratuite.
- Plus de 300 municipalités prennent part à ce mouvement chaque année depuis 2006.
- La Fête des voisins est un bon moyen d'initier les citoyennes et citoyens au bon voisinage et de tendre vers l'implantation de programmes tels que *Voisins solidaires*.
- La Fête des voisins est une célébration qui met de l'avant la participation citoyenne et qui permet à la collectivité de se rassembler.



PENDANT L'ÉVÉNEMENT ••

- Invitez les voisines et voisins à participer à votre fête (dans le respect des mesures sanitaires en vigueur): le matin de l'événement, il est pertinent de rappeler à votre voisinage que les festivités sont lancées dans votre quartier. Assurez-vous que toutes et tous soient informés des derniers détails (matériel à apporter, repas à fournir, habillement pour l'occasion, etc.).
- Immortalisez l'événement : prenez des photos de l'événement et partagez-les sur la page Facebook de l'événement de la Fête des voisins.

APRÈS L'ÉVÉNEMENT ••

• Remerciez les participantes et participants: le lendemain de la fête, envoyez vos photos à vos voisines et voisins et prenez un moment pour les remercier de leur participation à votre événement.

Quelques conseils pratiques ••

L'organisation d'une fête peut s'avérer complexe sans les bonnes pratiques. Voici quelques conseils et astuces pour organiser votre première Fête des voisins:

1) Parlez-en à vos voisines et voisins et identifiez un endroit approprié

Préparez votre fête en collaboration avec vos voisines et voisins. Identifiez l'endroit approprié (que ce soit dans la cour de votre maison, au centre communautaire ou dans l'allée de votre immeuble, choisissez un endroit qui est représentatif pour vous et votre voisinage). Vous vivez dans un quartier urbain où il y a peu d'espaces disponibles? Voyez auprès de votre municipalité si vous pouvez organiser la fête sur le trottoir ou dans la rue (autorisation préalable à obtenir un mois à l'avance minimum).

Prévoyez un plan B en cas de mauvais temps.

Répartissez-vous les tâches, partagez vos idées, discutez-en. Cette préparation en commun, c'est déjà un peu la fête!

Procurez-vous du matériel promotionnel en vous inscrivant au espacemuni.org et diffusez-le

Privilégier un partage virtuel / électronique de vos invitations et des affiches.

3. Invitez officiellement vos voisines et voisins

Allez frapper à la porte de vos voisines et voisins pour les inviter officiellement, ou envoyez vos invitations via courriel.



4 Favorisez l'inclusion

Pensez à l'inclusivité en prenant en considération certaines situations dans lesquelles se trouvent vos voisines et voisins. Voici quelques exemples:

- Avoir des rampes d'accès si vous avez des escaliers à monter lors de votre événement afin d'inclure les personnes à mobilité réduite.
- Écrire les indications et les invitations en gros caractères afin de s'assurer la participation des personnes à faible vision.
- Prévoir un espace allaitement pour nourrir et changer les bébés.
- Prévoir des chaises pour les personnes qui souhaitent reposer leurs jambes.

5. Prévoyez les options pour le repas

À l'origine, la Fête des voisins proposait le partage du repas avec les invitées et invités. Toutefois, nous vous invitons à consulter les règles sanitaires en vigueur afin de vous assurer de respecter les mesures d'hygiène au moment de votre fête.



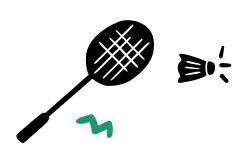
6. Favorisez une Fête des voisins éco-responsable

Pensez à mettre à disposition des bacs de recyclages et des bacs de compost, n'imprimez pas trop d'affiche, favorisez de la vaisselle compostable ou réutilisable, utilisez des barils d'eau au lieu de bouteilles d'eau en plastique, ramassez vos déchets à la fin de votre fête si elle se déroule dans la rue et évitez les emballages individuels.



Pensez au mobilier (tables, chaises) et à la musique. Posez-vous la question: y a-t-il des musiciennes et musiciens ou des artistes dans le voisinage?

Faites tout de même attention de ne pas importuner vos voisines et voisins qui ne participeraient pas à la fête. Respectez les réglementations de votre municipalité en termes de bruit toléré.



8. Faites connaissance!

L'objectif de la Fête des voisins est de mieux connaître votre voisinage, alors faites les premiers pas et présentez-vous! Profitez de cet événement rassembleur pour en connaître plus sur votre entourage et pour développer de belles relations avec vos voisines et voisins.



LE BON VOISINAGE, POUR ALLER PLUS LOIN!

Vous êtes une citoyenne ou un citoyen et vous souhaitez développer le bon voisinage dans votre milieu?

L'approche Voisins solidaires vise à renforcer la cordialité, les petits services entre voisines et voisins, et à installer un esprit de communauté dans les voisinages.

Mille chemins conduisent à l'entraide et à la solidarité. Trouvez le vôtre!

PARTICIPEZ À LA CONSTRUCTION D'UN QUÉBEC PLUS HUMAIN ET PLUS SOLIDAIRE.









facebook.com/EspaceMUNI



#fetedesvoisinsqc



espacemuni.org

PERSONNE-RESSOURCE

Mathilde Barrault

Chargée de projet • Communautés en santé

T 450 466-9777, poste 217

mbarrault@espacemuni.org



Espace MUNI

6200, boulevard Taschereau, bureau 401 Brossard (Québec) J4W 3J8